

HONORAIRES DE L'AGENCE
(T.V.A incluse)
"VENTE"



Appartements et maisons

A partir de 150 000 €	6% TTC du prix de vente maximum
De 100 000 € à 149 999 €	7 % TTC du prix de vente maximum
De 50 000 € à 99 999 €	8 % TTC du prix de vente maximum
Jusqu'à 50 000 €	Montant forfaitaire 4 000 € maximum

Terrains à bâtir

10 % TTC du prix de vente maximum

Fonds de commerces et murs commerciaux

10 % TTC du prix de vente maximum

Charge de la rémunération :

VENDEUR ou ACQUEREUR
ACQUEREUR avec mandat de recherche